



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction

p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 4 - 2014

du Comité de direction au Conseil intercommunal

Budget 2015

Responsabilité(s) du dossier :

- Gil Reichen, président du Comité de direction

Pully, le 1^{er} octobre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2015.

Celui-ci est établi conformément au Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes.

Le quatrième budget qui vous est présenté a été élaboré d'une façon rigoureuse et avec l'accord des quatre Municipalités des communes membres de l'association.

Au vu des nouvelles compétences accordées aux polices communales courant 2012, à savoir pour notre Corps de police : enregistrement de la plupart des plaintes, constats de cambriolages, constats en cas de violences conjugales, participation à la prévention coordonnée au niveau cantonal (prévention scolaire), appui aux autres corps de police communaux, l'augmentation d'effectif prévue sur trois ans a bel et bien été respectée. En effet, le budget de l'année 2015 ne prévoit pas d'augmentation des effectifs en terme de personnel.

Par conséquent, les charges et les revenus relatifs à l'Association Sécurité Est Lausannois se présentent de la manière suivante, par rapport au budget de l'année 2014 :

Libellé	Budget 2015 (en CHF)	Budget 2014 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'093'450.00	7'935'300.00	158'150.00	2.0%
Biens, services et marchandises	1'540'861.00	1'450'198.00	90'663.00	6.3%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0%
Aides et subventions	570.00	320.00	250.00	78.1%
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	150'000.00	0.00	0.0%
Total des charges	9'890'681.00	9'641'618.00	249'063.00	2.6%
Revenus du patrimoine	9'000.00	9'000.00	0.00	0.0%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'901'300.00	1'643'445.00	257'855.00	15.7%
Participations et rebts coll. publ.	7'980'381.00	7'957'475.00	22'906.00	0.3%
Total des revenus	9'890'681.00	9'609'920.00	280'761.00	2.9%

Par rapport aux comptes de l'année 2013, les charges et revenus se présentent de la manière suivante :

Libellé	Budget 2015 (en CHF)	Comptes 2013 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'093'450.00	7'055'422.35	1'038'027.65	14.7%
Biens, services et marchandises	1'540'861.00	1'376'903.78	163'957.22	11.9%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	473.20	2'026.80	428.3%
Aides et subventions	570.00	0.00	570.00	
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	77'350.11	72'649.89	93.9%
Total des charges	9'890'681.00	8'613'449.44	1'277'231.56	14.8%
Revenus du patrimoine	9'000.00	12'149.45	-3'149.45	-25.9%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'901'300.00	2'415'404.12	-514'104.12	-21.3%
Participations et rebts coll. publ.	7'980'381.00	6'185'895.87	1'794'485.13	29.0%
Total des revenus	9'890'681.00	8'613'449.44	1'277'231.56	14.8%

Comme vous pouvez le constater, les charges augmentent de 2.6% par rapport à celles constatées dans le cadre de l'élaboration du budget 2014 et de 14.8% par rapport à celles réalisées dans le bouclage des comptes 2013.

Cette progression des charges provient pour l'essentiel des éléments suivants :

- Augmentation des charges de personnel
- Augmentation des coûts liés à l'informatique
- Augmentation des achats de véhicules
- Création de nouveaux fonds de réserves

Augmentation des charges de personnel

Nous constatons que les charges de personnel augmentent de 2.0% par rapport à celles prévues dans le budget de l'année 2014. Cet écart s'explique par l'indexation des salaires ainsi que par les augmentations statutaires. De plus, nous devons déplorer le départ de quelques jeunes collaborateurs qui ont été remplacés par des personnes plus expérimentées, donc avec des salaires un peu plus élevés.

Il est à noter que deux aspirants de police vont terminer leur formation et intégreront l'effectif de Police, ce qui aura pour conséquence une augmentation des charges salariales.

Par conséquent, l'effectif du personnel inclus dans le budget 2015 est de 60.9 ETP, soit exactement le même effectif que celui inclus dans le budget de l'année 2014.

L'écart constaté par rapport aux comptes 2013 (+14.7%) provient de plusieurs facteurs. En effet, l'assainissement de la caisse de pensions (CIP) commence à déployer ses effets dès le 1^{er} janvier 2014 et, l'effectif du personnel de police a augmenté de l'équivalent de 2.2 ETP durant l'année 2014. De plus, il faut également prendre en compte les augmentations de salaires qui sont composées de l'indexation au coût de la vie ainsi que des augmentations statutaires. Pour terminer, les engagements de nouveaux collaborateurs prévus durant l'année 2013 n'ont pas pu tous être effectués dès le début de l'année.

Augmentation des coûts liés à l'informatique

Le budget de l'année 2015 prévoit la refacturation du Service informatique de la Ville de Pully concernant des travaux sur l'infrastructure informatique dont bénéficie l'association intercommunale.

Ces travaux concernent notamment le renouvellement du système de sauvegarde, des serveurs et des switchs ainsi que la virtualisation des postes de travail. En d'autres termes, cela permettra de moderniser le système informatique et notamment le remplacement du système d'exploitation « Microsoft Windows XP » car ce logiciel n'est plus supporté par son éditeur. De plus, cela comprend également le renouvellement des postes de travail.

Pour terminer, il est prévu de virtualiser les postes de travail. Cela consiste à regrouper la puissance de calcul des PC de l'entreprise sur un ou plusieurs serveurs centralisés et à ne diffuser, sur les PC des utilisateurs, qu'une simple image de ce qui est réellement exécuté sur les serveurs. Ceci a pour principaux avantages la réduction de la complexité de configuration des postes, la simplification des migrations, la mobilité des collaborateurs facilitée, une sécurité renforcée et une réduction des frais liés au parc informatique.

Augmentation des achats de véhicules

Le budget de l'année 2015 prévoit le remplacement d'un véhicule de service.

Création de nouveaux fonds de réserve

Dans le cadre de l'élaboration du budget de l'année 2014, le Comité directeur avait décidé de créer deux nouveaux fonds de réserves. Ils étaient les suivants :

- Fonds de réserve pour le renouvellement informatique
- Fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules

Cette méthode permet de créer des réserves afin de financer le renouvellement informatique ainsi que celui relatif aux véhicules à moteur. En effet, ceci permettra de lisser quelque peu les coûts et ainsi éviter de brusques augmentations de charges lors de l'un ou l'autre de ces renouvellements. Ainsi, c'est la somme de CHF 100'000.00 qui a été attribuée au fonds de renouvellement informatique et la somme de CHF 50'000.00 pour le fonds de renouvellement des véhicules.

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes progressent de 15.7% par rapport au budget 2014 et baissent de 21.3% par rapport aux comptes de l'année 2013. Cette diminution provient en grande partie du niveau des amendes qui est nettement plus élevé lors du bouclage des comptes 2013.

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au budget 2014, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2015 (en CHF)	Budget 2014 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	526'093.00	488'013.00	38'080.00	7.8%
Paudex	232'164.00	232'242.00	-78.00	0.0%
Pully	6'721'327.00	6'775'287.00	-53'960.00	-0.8%
Savigny	500'797.00	461'933.00	38'864.00	8.4%
Total	7'980'381.00	7'957'475.00	22'906.00	0.3%

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au bouclage des comptes 2013, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2015 (en CHF)	Comptes 2013 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	526'093.00	439'559.77	86'533.23	19.7%
Paudex	232'164.00	178'124.81	54'039.19	30.3%
Pully	6'721'327.00	5'156'855.71	1'564'471.29	30.3%
Savigny	500'797.00	411'355.58	89'441.42	21.7%
Total	7'980'381.00	6'185'895.87	1'794'485.13	29.0%

La moindre augmentation des participations des communes de Belmont-sur-Lausanne et de Savigny s'explique par le mécanisme de répartition qui prévoit un système de plafonnement en fonction de la valeur du point d'impôt sur chacune des communes partenaires.

Il est à noter également que la participation de la Commune de Paudex, malgré la forte augmentation constatée par rapport aux comptes 2013, reste néanmoins inférieure (en tenant compte de la bascule de deux points d'impôts en faveur des communes) à celle qui prévalait avant la création de l'association intercommunale.

Par conséquent, le budget 2015 qui vous est proposé est relativement stable par rapport à celui de l'année 2014. En effet, il ne prévoit aucune augmentation de l'effectif du personnel faisant partie de l'association intercommunale.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 4 - 2014 du Comité de direction du 1^{er} octobre 2014,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. de valider le budget 2015 de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 6 octobre 2014.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

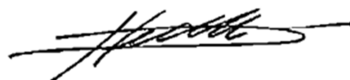
Le président



G. Reichen



Le secrétaire



D-H Weber

Annexe :

- Le budget 2015

Association Sécurité Est Lausannois

BUDGET 2015

REMARQUES ET OBSERVATIONS

600

600.3060	Remboursement frais de repas/kilomètres et frais de représentation (rapport de police, départs, etc.)
600.3091	Formation continue professionnelle et frais de formation pour un assistant sécurité publique. Aucun engagement d'aspirant de police prévu en 2015
600.3101	Diminution de la commande de papier en-tête et des enveloppes
600.3111	Augmentation de CHF 82'450.00 suite au préavis informatique lancé par le BIP (système de sauvegarde, serveurs, switch) et virtualisation des postes de travail
600.3185	Honoraires et frais d'études divers, participation aux prestations de la CDPMV et participation Mobility CarSharing
600.3189	Augmentation de CHF 46'260.00 essentiellement due aux maintenances Microsoft et augmentation de CHF 8'000.00 lié à l'Outsourcing informatique
600.4356	Augmentation des analyses des chantiers privés refacturées à la Ville



Budget 2015

		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	9'890'681	9'890'681	9'641'618	9'609'920	8'613'449.44	8'613'449.44
60	ADMINISTRATION	1'975'777	8'121'681	1'938'165	8'078'275	1'609'606.16	6'317'821.81
600	ADMINISTRATION	1'975'777	8'121'681	1'938'165	8'078'275	1'609'606.16	6'317'821.81
600.3003	JETONS DE PRESENCE	19'000		21'000		14'937.50	
600.3011	TRAITEMENTS	513'000		509'000		466'687.95	
600.3030	COTISATIONS AVS-AC	33'500		33'000		30'265.05	
600.3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	12'000		11'800		45'148.00	
600.3040	COTISATIONS CAISSE DE PENSIONS	69'000		69'000		63'107.50	
600.3040.01	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE CIP	182'000		182'000			
600.3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	7'000		6'700		5'385.40	
600.3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	2'300		1'800		1'484.70	
600.3060	REMBOURSEMENT DE FRAIS	25'200		25'200		12'085.15	
600.3091	FRAIS FORMATION PROFESSIONNELLE	64'000		157'300		153'261.25	
600.3092	FRAIS DE RECHERCHE DE PERSONNEL	14'800		14'800		7'981.80	
600.3093	FRAIS SANITAIRE DU PERSONNEL	5'450		6'200		2'801.10	
600.3099	CHARGES DIVERSES DU PERSONNEL	9'500		9'500		5'925.80	
600.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	48'000		56'500		42'019.41	
600.3102	ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION	8'600		8'600		6'294.65	
600.3111	MOBILIER, MACHINES, INFORMATIQUE	111'100		28'650		14'841.45	
600.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	6'500		6'500			
600.3161	LOYERS ET CHARGES IMMEUBLE	238'025		238'025		238'000.00	
600.3182	CONCESSIONS RADIOS, FRAIS TELEPHONES	96'500		95'620		86'890.55	
600.3185	HONORAIRES, CARSHARING, MOBILITY	58'800		60'300		42'312.90	
600.3186	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, RC	10'900		10'900		6'883.30	
600.3189	FRAIS DIVERS, OUTSOURCING RH-FINANCE-INFO.	335'460		281'200		281'816.09	
600.3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	4'572		4'250		4'126.50	
600.3663	AIDES INDIVIDUELLES AUX SPORTS	570		320			
600.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELLEMENT INFO.	100'000		100'000			
600.3809	ATTRIBUTION PROVISION S/DEBITEURS DOUTEUX					77'350.11	

REMARQUES ET OBSERVATIONS

612

- 612.3050.01 Augmentation de CHF 5'300.00 liée à l'assurance Perte de gain maladie. Contrat renouvelé en 2015. Passablement de maladies de plus de 31 jours
- 612.3114 Aucun engagement d'aspirant de police prévu en 2015
- 612.3139 Augmentation de CHF 1'000.00 due au nombre de cartouches d'entraînement
- 612.3182 Augmentation due au regroupement des comptes 612.3182 et 613.3182 pour les frais d'abonnement et arrivée d'un nouveau membre EM
- 612.4361 Diminution du montant de CHF 33'000.00 pour le salaire de la police des déchets et modification du numéro de compte qui passe désormais sur le 613.4361



		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	ADMINISTRATION						
600.4356	FACTURATION A LA VILLE DE PULLY		73'200		67'200		74'277.00
600.4360	REMBOURSEMENT DE TIERS		68'100		53'600		57'648.94
600.4521.00	PARTICIPATION AU DEFICIT - PULLY		6'721'327		6'775'287		5'156'855.71
600.4521.01	PARTICIPATION AU DEFICIT - PAUDEX		232'164		232'242		178'124.81
600.4521.02	PARTICIPATION AU DEFICIT - BELMONT		526'093		488'013		439'559.77
600.4521.03	PARTICIPATION AU DEFICIT - SAVIGNY		500'797		461'933		411'355.58
61	CORPS DE POLICE ET SIGNALISATION	7'912'404	1'768'500	7'700'953	1'531'145	7'003'370.08	2'295'156.43
612	CORPS DE POLICE - OPERATIONNEL	6'286'784		6'079'660	63'000	5'613'215.46	171'758.70
612.3011	TRAITEMENTS	4'996'000		4'820'000		4'480'143.00	
612.3030	COTISATIONS AVS-AC	326'000		315'000		284'695.05	
612.3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	115'000		111'000		69'834.15	
612.3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	675'000		649'000		596'560.10	
612.3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	68'000		63'000		50'507.00	
612.3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	22'300		17'000		13'940.05	
612.3060	REMBOURSEMENT DE FRAIS	1'500		1'500		805.70	
612.3114	MATERIEL EXPLOITATION	52'300		74'500		91'149.51	
612.3116	EQUIPEMENT & MATERIEL SPECIALISE	24'900		25'100		23'291.90	
612.3139	MUNITIONS	2'800		1'800		400.00	
612.3182	CONCESSIONS RADIOS, FRAIS TELEPHONES	2'024		800		1'516.00	
612.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'ETUDES	500		500			
612.3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	460		460		373.00	
612.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS				63'000		171'758.70
613	CORPS DE POLICE - SERVICE GENERAUX	1'625'620	1'768'500	1'621'293	1'468'145	1'390'154.62	2'123'397.73
613.3011	TRAITEMENTS	751'000		734'000		614'054.90	
613.3030	COTISATIONS AVS-AC	49'000		48'000		37'753.25	
613.3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	17'500		17'000		9'284.40	
613.3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	102'000		100'000		80'402.90	
613.3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	10'000		10'000		6'592.40	
613.3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	3'400		2'500		1'778.25	

REMARQUES ET OBSERVATIONS

613

613.3115	Remplacement d'un véhicule d'intervention
613.3116	Diminution d'achat de matériel spécialisé
613.3143	Les tâches de la signalisation routière sont effectuées uniquement en interne
613.3151	Remplacement de 2 écrans de vidéosurveillance
613.4361	Diminution du montant de CHF 33'000.00 pour le salaire de la police des déchets et modification du numéro de (anciennement 612.4361)
613.4362	Diminution des recettes en raison des commandements de payer à notifier (- CHF 20'000.00) mais augmentation des tests éthylomètres (+ CHF 5'000.00)
613.4370	Produits des amendes (Amende d'Ordre, radar, Commission de police)



Budget 2015

		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	CORPS DE POLICE - SERVICE GENERAUX						
613.3111	MOBILIER	9'100		7'500		5'667.60	
613.3115	VEHICULES	71'500		46'343		80'615.00	
613.3116	EQUIPEMENT & MATERIEL SPECIALISE	5'300		16'100		79'033.90	
613.3124	CARBURANT	65'000		65'000		46'761.40	
613.3143	ENTRETIEN SIGNALISATION ROUTIERE	157'000		199'600		134'815.80	
613.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MATERIEL SPECIALISE	65'070		52'750		33'203.57	
613.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES A MOTEUR	42'000		42'000		46'728.65	
613.3182	FRAIS TELEPHONES, CONCESSIONS RADIO					204.00	
613.3183	FRAIS AFFRANCHISSEMENT ET CCP	49'000		47'000		49'142.95	
613.3184	FRAIS DE CONTENTIEUX ET DE POURSUITES	32'000		35'000		27'704.45	
613.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'ETUDES	9'950		12'000		5'220.80	
613.3186	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, RC	19'300		19'400		15'538.80	
613.3189	FRAIS DIVERS	13'000		13'000		11'305.90	
613.3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	1'200		800		1'045.70	
613.3313	AMORTISSEMENTS	103'300		103'300		103'300.00	
613.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELLEMENT VEHICULES	50'000		50'000			
613.4222	INTERETS DES PLACEMENTS						839.45
613.4272	LOCATION PANNEAUX SIGNALISATION		9'000		9'000		11'310.00
613.4310	EMOLUMENTS DIVERS		14'000		14'000		16'441.00
613.4359	VENTES ET PRESTATIONS DIVERSES		2'500		17'145		12'252.60
613.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS		30'000				34'609.20
613.4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		103'000		118'000		99'310.00
613.4363	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES		10'000		10'000		7'249.90
613.4370	PRODUITS DES AMENDES		1'600'000		1'300'000		1'941'385.58
63	POLICE SANITAIRE HYGIENE	2'500	500	2'500	500	473.20	471.20
630	POLICE SANITAIRE HYGIENE	2'500	500	2'500	500	473.20	471.20
630.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE	2'500		2'500		473.20	
630.4356	FACTURATION A DES TIERS		500		500		471.20

EFFECTIF DU PERSONNEL POLICE BUDGET 2015

Chapitres et N° comptes	Chapitres administratifs et fonctions	Budget 2015	
		temps pleins en unités	temps partiel en EPT
600.3011	Administration		
	Chef administratif	1	
	Employés d'administration	1	2.50
	Assistante	1	
		3	2.50
612.3011	Services opérationnels		
	Commandant	1	
	Cadres dirigeants	4	
	Police secours	32	
	Police de proximité	5	
	Assistants de police	4	1.40
		46	1.40
613.3011	Services généraux		
	Services généraux administratifs	3	
	Chef signalisation routière	1	
	Equipe signalisation routière	3	
	Opérateur radar	1	
		8	
	TOTAUX	57	3.90
	TOTAL POLICE 2015	60.90	
	TOTAL POLICE 2014	60.90	
	<i>Différence de budget à budget</i>	0.00	